



Faire grandir chacun selon son génie

FICHE FORMATION



UFA NICOLAS BARRÉ

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION (CLASSE DE TERMINALE)

PROFIL POUR CE DIPLOME

Public visé

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis.es préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes en situation de handicap ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Prérequis

Ce Diplôme est accessible après une Première Baccalauréat Professionnel Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention (en lycée ou en alternance).

Modalités et délais d'accès

Dossier de candidature / Entretien de motivations.

Période de positionnement de janvier à septembre

Validation de l'entrée en formation dans les 15 jours suivant la réception du dossier de candidature.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le.la titulaire de ce BAC PRO effectuera les tâches de mécanique préventive (entretiens périodiques des véhicules) et corrective (pannes), dans un centre auto, un agent ou une concession.

Le.la titulaire du Bac Pro effectuera les tâches de maintenance mécanique préventive (entretiens périodiques) et corrective (pannes) ainsi que la maintenance électronique, électrique, pneumatique et hydraulique dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs, distributeurs, réparateurs et loueurs.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Suite de parcours : BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention ; CQP Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention (Atelier).

Débouchés : Mécanicien de Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat d'apprentissage selon un calendrier d'alternance.

L'équipe pédagogique, composée de formateur.rice.s expert.e.s, s'appuie sur un référentiel de formation et un déroulé pédagogique détaillé.

Un.e formateur.rice référent.e est désigné.e, il.elle accompagne et assure le suivi du.de la stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il.elle veille au bon suivi du livret d'alternance

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...).

Rythme de l'alternance : 1 semaine en entreprise 1 semaine en centre de formation.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation et examens ponctuels en fin de formation.

Nombre de participants

6 à 24 candidat.e.s.

Durée de la formation

12 mois ; 675 heures.

Programme

- 1- Organiser l'intervention
 - S'informer, collecter les informations
 - Préparer l'intervention
 - Prévoir les moyens matériels, les pièces détachées
 - Organiser le poste de travail
 - Organiser les étapes de l'intervention
- 2- Effectuer un diagnostic
 - Constater les symptômes, analyser, hiérarchiser les données
 - Réaliser les tests, les mesures
 - Interpréter les résultats. Identifier les composants défectueux
- 3- Réaliser une intervention
 - Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative
 - Exécuter les opérations d'adaptation, de préparation du matériel
 - Effectuer la mise en service et / ou mise en « main » du matériel
- 4- Réceptionner- Restituer le matériel
 - Prendre en charge
 - Conseiller le client
 - Remettre le matériel

Validation

Baccalauréat Professionnel Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention délivré par l'Éducation Nationale.

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce Baccalauréat Professionnel peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant les cinq sessions qui suivent leur présentation à l'examen initial

Résultats de la dernière session de formation



Les + de la formation

- Réseau important d'entreprises partenaire
- Plateaux techniques récents
- Formateurs issus du milieu professionnel

Tarifs de la formation

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé, tarif de la formation = Entre 6500 € et 10500€ en fonction de l'OPCO.

Employeurs du secteur public, voir décret

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

Accessibilité handicap

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.

Référente handicap de l'UFA Nicolas Barré : Marie MOLMY.

Dates de la formation

Le contrat d'apprentissage peut débuter dès le 1^{er} juillet.

Rentrée de la période de formation en centre en septembre.

Contact(s)

Vianney POMMELET : Chargé de Relations Entreprises.